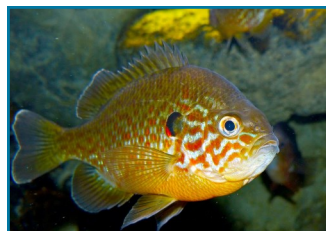




Mise à jour de la liste d'espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union

17 espèces ont été ajoutées sur la liste d'espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union en date du 26 juillet 2019, en vertu du Règlement (UE) n°1143/2014 visant à prévenir, réduire au minimum et atténuer leurs effets néfastes.

« Une deuxième mise à jour de la liste d'espèces exotiques envahissantes (EEE) de préoccupation européenne vient d'être publiée au Journal officiel de l'Union européenne. Cette mise à jour ajoute 17 nouvelles espèces, végétales et animales, à cette liste européenne qui en comprenait déjà 49. Seules 2 d'entre elles sont présentes en Wallonie, à savoir l'ailante glanduleux (*Ailanthus altissima*) et la perche soleil (*Lepomis gibbosus*). 3 autres espèces pourraient s'installer en Wallonie au terme de nouvelles introductions, à savoir l'herbe de la Pampa pourpre (*Cortaderia jubata*), le lespédèze soyeux (*Lespedeza cuneata*) et le ver plat de Nouvelle-Zélande (*Arthurdendylus triangulatus*). Les autres espèces sont à affinité sub-tropicale et ne sont pas capables de s'installer en Wallonie. »¹



Perche soleil ©Wikipédia



Ailante glanduleux ou faux vernis du Japon ©Pixabay

Pour en savoir plus sur les obligations liées à ce **Règlement européen**, rendez-vous sur le site <http://biodiversite.wallonie.be> sous l'onglet « Invasives - Règlement européen ».

¹ Auteur : EB - <http://biodiversite.wallonie.be>

Nettoyage de l'ancien canal Charleroi-Bruxelles à Seneffe

Après l'opération **Be Wapp**, (grand nettoyage de printemps organisé par la commune ces 29, 30 et 31 mars derniers), ce sont trois agents du Département Nature et Forêt (SPW-DNF) ainsi qu'un éco-cantonnier et deux stagiaires du **Contrat de Rivière Senne** qui ont longés cette semaine une partie de l'**Ancien Canal Charleroi-Bruxelles**. L'objectif était de récupérer les **déchets** flottants ou trainants sur les berges (ou dans l'eau) depuis le Pont de l'origine jusqu'au niveau du Hameau de la Rocq (Seneffe).

Les débris les plus légers, emportés par le courant, sont le plus souvent retrouvés au niveau des écluses où ils s'accumulent et peuvent empêcher le bon passage de l'eau. Les autres, plus lourds, coulent dans le fond et sont bien plus difficiles à récupérer. Les zones les plus susceptibles aux dépôts sont sans surprise celles proches de la route et plus éloignées des habitations.

Outre l'aspect peu **esthétique** de ces déchets dans nos eaux, les métaux et plastiques sont également une **source importante de pollution** lorsqu'ils se décomposent.

Ont été récupérés : une petite dizaine de sacs **poubelles** de **bouteilles** et **canettes** mais également plus en profondeur, un fauteuil, une télévision, des barrières de sécurités, un panneau de signalisation, un vélo et pleins d'autres surprises !



Cette action résulte d'une étroite collaboration entre le SPW-DNF, la Commune de Seneffe et le Contrat de Rivière Senne !

A ne pas louper !

Dans le **prochain Info-Senne**, vous pourrez lire un article complet sur la **problématique des pertes en eau potable** sur le réseau de distribution ! Quelles en sont les causes et conséquences ? Comment améliorer la situation ?

Rendez-vous en octobre...